

**Assemblée générale**

Distr. générale  
11 septembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-cinquième session  
Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

**Questions renvoyées à la Commission des questions  
politiques spéciales et de la décolonisation  
(Quatrième Commission)**

**Lettre datée du 11 septembre 2000, adressée au Président  
de la Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)  
par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 9e séance plénière de sa cinquante-cinquième session au sujet du renvoi de questions à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

Je me permets également d'appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du rapport du Bureau (A/55/250). Ces recommandations ont été approuvées par l'Assemblée générale, toujours à sa 9e séance plénière.

J'aimerais en outre appeler votre attention sur le paragraphe 48 de la section IV et le passage pertinent du paragraphe 64 de la section V concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

*(Signé)* Harri Holkeri

## Annexe

### Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

1. Effets des rayonnements ionisants (point 82).
2. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 83).
3. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 84).
4. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 85).
5. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 86).
6. Questions relatives à l'information (point 87).
7. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 88).
8. Activités économiques et autres, préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (point 89).
9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 90).
10. Rapport du Conseil économique et social [chap. VII (sect. D)] (point 12).
11. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (point 91).
12. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18).

[L'Assemblée a décidé de renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) les chapitres du rapport du Comité spécial (A/55/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à pouvoir examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général.]

13. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 51).

[L'Assemblée a décidé que ce point devrait être examiné directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) lors de l'examen du point en séance plénière.]